

# Economie des finances publiques

4129 – 2<sup>eme</sup> année de licence économie gestion – UEC 2

Etienne LEHMANN

Session de rattrapage – année universitaire 2018-2019

Document de cours et calculatrices autorisés.

La qualité de la rédaction, l'organisation de votre propos, et la clarté de votre écriture seront vivement appréciés.

L'utilisation des équations n'est ni obligatoire ni interdite.

Dans l'idéal, votre réponse ne devrait pas idéalement dépasser une copie, sans compter les éventuelles équations et figures.

Vous devez répondre aux deux questions.

**Question 1** (10 points) Remplacer les/des cotisations patronales par la TVA, est-ce une bonne idée ?

**Question 2** (10 points) : Les déterminants des taux optimaux non linéaires de l'imposition des revenus.